

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2020

---

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N° 518

présenté par  
Mme Rist

à l'amendement n° 486 de Mme Janvier

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:**

Substituer aux mots :

« et des internes »

les mots :

« en santé ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de mise en cohérence avec l'article 11.